

Commission pédagogique EPS

Prénom	Nom	Ecole	Portable	Mail
François	BABIN	St Vincent de Paul – Ernée	0682342406	francoisbabin53@gmail.com
Dorothee	GITEAU	St Joseph – Astillé	0677183489	dorotheegiteau@hotmail.fr
Olivier	LELIEVRE	Sacré Cœur – Andouillé		olivier_lelievre@hotmail.fr
Simon	PERTRON	Immaculée Conception – Laval		simao-53@hotmail.fr
Maryline	FREULON	St Joseph – Renazé	0780053318	marybahier@yahoo.fr
Emilie	RENAUD	Sacré Cœur - Simplé/Marigné	0683400787	Gabillardemilie@yahoo.fr
Maud	LESAGE	Ste Anne – Montjean	0685232392	lesagama@gmail.com

L'objectif poursuivi par la commission pédagogique :

- Accompagner le développement de pratiques physiques et sportives innovantes dans les classes des établissements du 1^{er} degré en proposant une animation de 3h à 6h aux enseignants dans le cadre des 18h de formation réglementaire.

Travail de la commission :

- En amont de l'animation, la commission pédagogique construit ou s'approprie des séquences pédagogiques à mettre en œuvre dans les classes.
- Les membres de la commission expérimentent ces séquences avec leurs élèves. Au regard des constats, des difficultés rencontrées, ils modifient ou réajustent les propositions.
- Ils construisent une animation de 3 à 6h qui visent une appropriation par les enseignants des activités contenues dans les séances.
- Ils élaborent un dossier pédagogique ou mettent en ligne les différentes ressources disponibles sur les sites après en avoir vérifiées la pertinence.

La participation à la commission permet de développer une expertise dans les compétences professionnelles suivantes :

- Maîtriser de la didactique de l'EPS.
- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves dans le domaine de l'EPS.
- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves au sein des séances d'EPS.

- Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves en imaginant des dispositifs d'évaluation dans les différentes pratiques mises en œuvre au cours des 9 années.
Les compétences développées dans le domaine de l'EPS par la pratique en classe, la réflexion pédagogique au sein de la commission et l'analyse des mises en œuvre participent au développement des compétences dans les autres domaines disciplinaires.
La construction des séquences a permis de prendre en compte l'approche par compétences, en faisant des propositions interdisciplinaires à chaque fois que cela était possible.

Le travail d'élaboration collective des séquences valide :

- Coopérer au sein d'une équipe de professionnels.
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.

Les temps de formation en direction des enseignants permettent aux membres de la commission de développer des compétences :

- Construire un dispositif d'animation qui articule pratique et présentation des supports pédagogiques.
- Conduire les activités auprès d'un groupe d'enseignants.
- Animer le temps de formation en variant les modalités pour soutenir l'attention des enseignants.

Activités physiques et sportives proposées au cours des animations :

- Ultimate
- Flag foot
- Lancers et jeux traditionnels
- Course d'orientation
- Vélo
- Kendo
- Kin-ball
- Touckball